



## L'essentiel du GT TSMA : Données RH du 17 décembre 2025

4080 TSMA

La réunion du jour avait pour objectif de présenter une cartographie du corps des Techniciens Supérieurs du Ministère de l'Agriculture (TSMA). Elle est la première d'une série de trois réunions d'informations avant un séminaire en avril afin de définir des stratégies pour renforcer l'attractivité et la professionnalisation du corps des TSMA.

### Les TSMA : Le cœur de métier du MAASA

Le corps des TSMA représente environ 4 000 agents sur les 30 000 rémunérés par le MAASA, il comprend trois spécialités dont les caractéristiques RH sont sensiblement différentes.

Pour cette étude, les contractuels sur moyens permanents ont été assimilés à des T1 en spécialité VA ou à des T2 en TEA et TFR.

#### 1) La spécialité Vétérinaire et Alimentaire

Elle représente 2 767 agents dont la majeure partie est affectée sur des emplois MAASA (94%). Dans cette spécialité, la majorité des contractuels sont sur des postes en abattoirs et en SIVEP.

La pyramide des âges met en évidence une forte proportion des 50 à 59 ans et une féminisation des recrutements.

Le niveau de recrutement en T1 est largement supérieur aux exigences du concours et 60 % d'entre eux pourraient passer le T2.

#### 2) La spécialité Technique et Économie Agricoles

Elle représente 1 911 agents dont la moitié est affectée sur des emplois MAASA (55 %) et un tiers chez les opérateurs.

Sur les affectations au MAASA, plus des deux tiers sont en DDT.

La pyramide des âges fait aussi apparaître une forte proportion des 50 à 59 ans et un corps avec plus de femmes que d'hommes.

Le niveau de recrutement en T1 est très largement supérieur aux exigences du concours et 90 % d'entre eux pourraient passer le T2. Deux tiers des candidats ont un bac +5 ou plus.

#### 3) La spécialité Forêts et Territoires Ruraux

Elle représente 641 agents dont autant sont affectés sur des emplois MAASA que sur des emplois MATTE, ceci suite aux décroisements de missions entre ces deux ministères.

Sur les affectations au MAASA, les deux tiers sont en DDT.

MAASA  
ou  
Opérateurs



Peu d'agents sont dans le niveau T1, les recrutements sont majoritairement avec des niveaux de BAC +5 (données à relativiser vu le faible nombre de recrutement).

Ce corps est majoritairement composé d'hommes.

L'administration s'est engagée à affiner les données notamment en matière de tranches des pyramides des âges réduites à 5 ans et sur les agents affectés dans une mission ne correspondant pas à sa spécialité (TVA en DDT ou TEA en DDPP par exemple).

Le prochain rendez-vous portera sur l'attractivité sous l'angle de la sélectivité des concours, des voies et des modalités de recrutement, de la préparation au concours, ainsi que des modalités d'affectation. Il se tiendra le 27 janvier 2026.

La troisième réunion d'informations pour amorcer la réflexion aura lieu le 11 mars 2026 et portera sur la formation des TSMA avec notamment la présentation des dispositifs de formation mis en œuvre pour les différents publics des TSMA, les agents en situation de handicap et les thématiques de questionnement associées concernant les agents promus par liste d'aptitude, les accueils en détachement, les lauréats d'un avancement de grade.

Si vous souhaitez nous faire remonter vos remarques, interrogations pour les prochains groupes de travail, n'hésitez pas à nous écrire.

« Des questions ? Besoin d'en savoir plus ? N'hésitez pas à nous contacter »